



CHSCT du 21 juin 2022

Déclaration liminaire Sne-FSU CHSCT du 21 juin 2022

Monsieur le président du CHSCT, mesdames et messieurs,

Une nouvelle fois nous venons vous alerter sur la situation du Service départemental de Mayotte.

Nous avons pris connaissance du tableau de suivi des visites de sites par le CHSCT et celui-ci nous fait vivement réagir.

Huit mois se sont écoulés depuis la visite des membres du CHSCT. Nous constatons aujourd'hui un gouffre entre ce qui est écrit dans le tableau de suivi et les mesures mises en place localement et sur les informations qui nous remontent des agents de ce service.

Ceux-ci avaient porté énormément d'espoir dans la visite des membres de la délégation d'enquête pour que les choses changent enfin sur ce petit bout de France situé à 8000 Km de Paris. Hélas, leurs espoirs sont pour l'instant déçus.

La liste ci-dessous est non-exhaustive :

- Après le passage de la mission d'enquête, les agents s'attendaient à une amélioration sur le fonctionnement, l'organisation et le relationnel au sein du service départemental de Mayotte. Mais au contraire, le climat s'est dégradé.
- Interdiction a été donnée aux agents de rechercher de nouveaux locaux. Se fier "aux petites annonces locales", sans passer par les agents locaux, pour trouver ces précieux et indispensables bureaux relève du miracle.
- Le service n'a plus d'accès à internet, au réseau, ni au téléphone fixe depuis plus de six semaines. Comme le chef de service ne délègue rien et que ce dernier va partir dans les jours qui viennent pour 1 mois en congés en métropole tout en ayant bien pris soin de fermer ses tiroirs à double tour, la situation n'est pas prête de s'améliorer.
- Impossibilité pour les agents d'imprimer ou de scanner des documents depuis plus de six semaines. Autorisation a été donnée aux agents d'aller au parc Marin (Petite Terre) une fois par semaine : Simplicité quand tu nous tiens !
- La validation des frais des agents est de nouveau au point mort depuis plusieurs mois. Le CSD exigeant les justificatifs repas de chaque agent pour valider ceux-ci. Nous espérons qu'il soit aussi tatillon pour les siens.
- Une mission de renfort des agents de la réunion semble s'être très mal passée entre certains agents de ce département et le chef de SD. Cela n'augure rien de bon pour la suite des opérations de renforts.

- On continue comme si de rien n'était à faire des surveillances de nuit sur des zones à forts risques d'agression avec seulement 5 agents répartis en deux postes, sans couverture téléphonique, sans lampe pour un agent malgré un signalement depuis plusieurs mois. Même la gendarmerie refuse d'aller sur ces lieux en raison des forts risques d'agression. Rendez-vous à la prochaine délégation d'enquête...

A la lecture du tableau de suivi qui nous a été remis et si nous en croyons les instructions qui auraient été données au chef de service par la Direction des outre-mer, nous émettons de sérieux doutes sur le fait que celles-ci soient bien arrivées à son destinataire. Pourtant certaines choses sont très faciles à mettre en œuvre.

- Le moteur et le bidon d'essence sont toujours stockés à proximité des fils électriques/téléphoniques endommagés.

- Les fientes de chauve-souris sont toujours présentes dans les toilettes à l'étage et continuent à s'accumuler.

- Les viandes de tortues marines saisies depuis 2014 par le chef de service lui-même, sont toujours stockées dans les deux congélateurs présents dans les bureaux au rez-de-chaussée. Celles-ci continuent de dégeler et de se recongeler aux grès des coupures de courant quasi quotidiennes et ainsi de répandre la puanteur dans les locaux. La climatisation et les stores ne sont bien sûr toujours pas réparés. De fait, les agents qui viennent au bureau ont le choix entre l'odeur pestilentielle du rez-de-chaussée ou le bruit et la chaleur de l'étage. Devant cette situation nous ne pouvons que conseiller aux agents de faire valoir leur droit de retrait.

- Les véhicules sont usagés (pannes récurrentes) et toujours pas de pick-up. Si un jour ce véhicule arrive dans le service nous espérons que ce sera un quatre portes, merci de penser au dos des agents sur les pistes.

- Un seul véhicule équipé de film protecteur pare-éclat. Souhaitons que les délinquants aient la bonne idée de caillasser celui qui en est équipé. Que représente le critère de prix face à la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents ?

- Le stockage en hauteur d'objet a repris de plus bel.

- L'élevage de tortue se poursuit tranquillement dans les locaux du SD.

Autre sujet qui, aux yeux du Sne-FSU, rompt la confiance instaurée et les engagements pris vis-à-vis de nos dirigeants.

Alors qu'au dernier CT/CHSCT commun, une décision unanime a été émise sur la non-communication du contenu éventuel du plan d'actions suite à l'enquête psychosociale, allant même jusqu'à présenter aux OS un projet d'écriture de communication vers les agents, le directeur régional Grand Est a communiqué auprès de l'ensemble des agents un hypothétique contenu.

Le Sne-FSU prend acte que ce qui est demandé aux organisations syndicales n'est demandé ni à la hiérarchie, ni au groupe de contact départemental. Comment instaurer un climat de confiance dans le dialogue social dans ces conditions ?

Nous vous remercions de votre attention